

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2010

L'an deux mille dix, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEIS M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE Mme COULON M. PASQUIER Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF Mme de VAUCOULEURS Mme BERKANI M. MOREAU Mme BAS M. LETELLIER Melle WOELFLÉ Mme PENSIVY M. MARIETTE M. MEHAY M. CARVALHO Melle DOMONT M. RAYNAL Mme DOMERGUE M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M. MONNIER M. DEBUS.

EXCUSÉS : M. RABEH M. BERTRAND Melle EL MASAUDI.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. RABEH à Mme VINAY M. BERTRAND à M. LETELLIER Melle EL MASAUDI à M. RAYNAL.

SECRÉTAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 25 novembre 2009 et le 11 juin 2010 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n°s 3 et 4 du 4 avril 2008, n°s 3 et 4 mai du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1°) TRANSFERT DE GARANTIE DES PRETS DE LA SOCIETE D'HLM "LOGICIL GROUPE CMH" A LA SOCIETE "VILOGIA SA D'HLM" SUITE A UN CHANGEMENT DE NOM.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

2°) DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DES YVELINES POUR DIVERS TRAVAUX DANS LES GROUPES SCOLAIRES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3°) DEMANDES DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT ET A LA REGION POUR LA REFECTION DE L'AIRE D'ATHLETISME AU STADE LEO LAGRANGE, 8 RUE DU STADE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

4°) RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA VILLE DE POISSY A L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SEINE AVAL (AUDAS) POUR LES ANNEES 2010, 2011 ET 2012, ET VERSEMENT DE LA COTISATION 2010.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

5°) ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2010.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

6°) GESTION DES STOCKS DE CATALOGUES D'EXPOSITIONS ET AUTRES PRODUITS LIES AUX EXPOSITIONS DU MUSEE DU JOUET.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS et 9 voix contre : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAOUDI.

7°) VALIDATION DES PLANS DE RECOLEMENT DECENNAL DU MUSEE DU JOUET ET DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

8°) FIXATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE, ET DES TARIFS DE LA CARTE FARANDOLE ANNEE SCOLAIRE 2010-2011.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

9°) PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRE (PERISCOLAIRES, MERCREDIS ET VACANCES) - ANNEE SCOLAIRE 2010-2011.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

10°) PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ETUDES SURVEILLEES - ANNEE SCOLAIRE 2010-2011.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

11°) PARTICIPATION DES FAMILLES AUX CLASSES DE DECOUVERTE - ANNEE SCOLAIRE 2010-2011.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

**12°) PARTICIPATION DES FAMILLES A L'ACTIVITE "SCIENCES EN HERBE"
ANNEE SCOLAIRE 2010-2011.**

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 14 voix contre : M. LETELLIER, Mme de VAUCOULEURS, M. BERTRAND, M. MARIETTE, Melle WOELFLÉ Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

**13°) RECRUTEMENT DE VACATAIRES DANS LE CADRE D'ANIMATIONS
SCIENTIFIQUES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE.**

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS et 14 voix contre : M. LETELLIER, Mme de VAUCOULEURS, M. BERTRAND, M. MARIETTE, Melle WOELFLÉ Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

**14°) FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE DE L'ECOLE
D'INITIATION AUX SPORTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010/2011.**

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions : M. LETELLIER, Mme de VAUCOULEURS, M. BERTRAND, M. MARIETTE, Melle WOELFLÉ, et 10 voix contre : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI, M. DEBUS.

**15°) ATTRIBUTION DE TITRES RESTAURANT AU PERSONNEL COMMUNAL ET
AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA
CONVENTION AFFERENTE AVEC LA SOCIETE "CHEQUE DEJEUNER".**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

16°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

**17°) REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS
TEMPORAIRES DES AGENTS DE LA VILLE.**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

**18°) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE FRANCE HABITATION ET
LA VILLE DE POISSY EN VUE DE L'INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX ET
D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE DANS LE QUARTIER DE LA COUDRAIE.**

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 voix contre : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

19°) PRINCIPE DE MISE EN PLACE DU PASS FONCIER SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

20°) MODALITES DE GESTION DES DEUX LOCAUX A VELOS COUVERTS SITUES A LA GARE ROUTIERE ET PRES DE LA GARE FERROVIAIRE : QUARANTE-HUIT EMPLACEMENTS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

21°) PARKING DES LYS : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE GESTION.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

22°) AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES OUVERT ET DE SIGNER LE MARCHE POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU ET SCOLAIRES, TAMPONS ET AGENDAS (5 LOTS).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

23°) AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE RELATIF A LA LOCATION, L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES PANNEAUX D'INFORMATION ELECTRONIQUES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

24°) AVENANT AU MARCHE AVEC L'ENTREPRISE LEDUC ET MARCHE COMPLEMENTAIRE AVEC L'ENTREPRISE MPR POUR LA RESTAURATION DU CLOCHER OCCIDENTAL DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

25°) AUTORISATION DE DEPOSER UN DOSSIER DE DECLARATION PREALABLE CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN DANS LE PARC DU CHATEAU DE VILLIERS, 13 AVENUE DU BON ROI SAINT-LOUIS A POISSY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

26°) DEMANDE D'AVIS RELATIF A UNE ENQUETE PUBLIQUE EN VUE D'AUTORISER LA SOCIETE SCI DE L'ESSONNE A EXPLOITER UN ENTREPOT DESTINE AU STOCKAGE DE MATERIAUX, ZAC DES CETTONS II A CHANTELOUP-LES-VIGNES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

27°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL, POUR UN AN, PRESENTEE PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 6 abstentions : Mme VINAY, M. HEDRICH, Mme CHIGNAC, Mme BAS, M. PASQUIER, Mme PENSIVY, et 3 voix contre : Mme AUBIN, M. MOREAU, M. MEHAY.

Le présent compte rendu est affiché le 29 juin 2010.

Le Maire,

Frédéric BERNARD